

retrouve dans le problème des grèves et des arrêts de travail, et je voudrais m'arrêter un moment sur le sujet. Je crois que rien n'affaiblit davantage notre économie que la perte de jours ou d'heures-hommes de travail que connaît notre pays.

D'après les chiffres mêmes du gouvernement, le Canada ne le cède qu'à l'Italie dans le monde industrialisé pour ce qui est de la perte de production attribuable aux grèves et aux arrêts de travail, et la situation empire toujours. Au rythme où sont survenues les grèves ces 24 derniers mois, le pays pourrait s'effondrer complètement sur le plan économique. En fait, nous sommes déjà bien affaiblis, car jamais dans notre histoire avons-nous connu un tel volume d'importations par rapport à celui de nos exportations. Pourquoi toutes ces grèves et tous ces arrêts de travail? Je crois que la majorité des Canadiens en ont assez des embarras et des contretemps économiques croissants qui frappent tout autant les particuliers que l'ensemble de la société à cause des arrêts de travail, qu'ils soient légaux ou illégaux.

D'ailleurs d'après un récent sondage effectué dans tout le pays par l'Institut canadien de l'opinion publique, la majeure partie des Canadiens préfèrent qu'on interdise la grève dans les services essentiels. On ne peut que s'étonner devant les dernières statistiques fédérales concernant la main-d'œuvre selon lesquelles, au cours des quatre premiers mois de 1975, on a enregistré une perte sans précédent de 1,936,540 jours-hommes en raison des grèves, contre près de 100 millions pour toute l'année 1974; la situation ne semble pas, toutefois, vouloir s'améliorer.

Imaginez les répercussions sur la spirale inflationniste déjà élevée, de cette perte de productivité attribuable aux grèves! Pour voir dans quelle mesure le gouvernement fédéral a contribué à ces débrayages, il suffit de noter que 20 p. 100 de toutes les grèves se sont produites dans des secteurs relevant de la compétence fédérale, qui ne représente pourtant que 10 p. 100 de la population active canadienne. Il faut se rappeler en même temps que les deux tiers des contribuables canadiens ne sont pas syndiqués et ne jouissent pas de la protection des gouvernements relativement aux grèves et aux arrêts de travail. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que la plupart de ces contribuables s'opposent à l'une ou à l'ensemble des grèves et des débrayages légaux ou non?

A cette fin, j'ai pris l'initiative de présenter à la Chambre deux bills distincts concernant les grèves et les débrayages. Le premier, le bill C-386, a pour objet de modifier la partie du Code canadien du travail relative aux relations industrielles, de façon à prévoir que, lorsqu'une grève ou un lock-out est préjudiciable à l'intérêt national ou public, le gouvernement peut nommer une commission d'enquête industrielle pour apporter un règlement final et exécutoire, sous réserve des modifications apportées par le gouvernement et de son adoption par le gouvernement.

Et aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de présenter à la Chambre un autre bill qui porte particulièrement sur la fragmentation du pouvoir syndical dans les secteurs de la Fonction publique, ce qui influe sensiblement non seulement sur notre déficit commercial, mais aussi sur la hausse croissante du coût de la vie. Le bill a pour but d'obliger les groupes de syndiqués de tout un secteur public à négocier en même temps avec le Conseil du Trésor et à conclure des contrats d'une durée de trois ans, expirant à la même date. Ainsi, le contribuable, sauf une fois tous les trois ans, sera à l'abri de tout arrêt de travail déclenché dans le secteur des services essentiels.

Le budget—M. Jelinek

Ces bills que je mentionne brièvement sont malheureusement les miens. Je dis «malheureusement», car nous savons tous ce qui arrive habituellement aux mesures d'initiative parlementaire.

Mais où donc sont les projets de lois du gouvernement visant à juguler l'inflation. Où est le budget qui règle vraiment les problèmes de l'inflation? Comment le gouvernement peut-il pousser le laxisme au point d'établir les lois du pays pour ensuite ne pas les respecter? C'est le cas à l'heure actuelle, comme ce le fut par le passé, pour ce qui est des grèves illégales! C'est le cas actuellement, comme ce le fut par le passé, en ce qui concerne notre politique d'immigration. C'est le cas aujourd'hui, comme par le passé, pour ce qui est de la peine capitale et Dieu sait dans combien d'autres domaines!

D'une part, le gouvernement propose une mesure qui prend force de loi par acte du Parlement, qu'elle ait trait au travail, à l'immigration ou au respect de la loi, peu importe. D'autre part, ce même gouvernement pousse l'effronterie, l'audace, jusqu'à faire volte-face et ne pas respecter les lois qu'il a lui-même établies. D'où vient ce laxisme? De fait, quelles pressions, connues ou inconnues, exerce-t-on sur nos gouvernements pour les forcer à agir ainsi? D'où viennent ces pressions et initiatives dont naissent les arrêts du travail, les grèves qui, comme chacun sait, nuisent à l'économie du pays et au bien-être général de tous les Canadiens? Pourquoi nous faisons-nous du tort en menaçant constamment de l'intérieur notre existence économique?

● (1620)

Avant de répondre, et la réponse pourrait refléter la dure réalité, j'aimerais lire un extrait du rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité déposé en 1969. La commission, constituée à la demande de l'ancien premier ministre Lester Pearson, a présenté son rapport en 1969 à notre premier ministre actuel (M. Trudeau). En 1969, celui-ci a promis de tenir au plus tôt un débat sur ce rapport.

Voici ce que dit le paragraphe 15:

Depuis la défection du Gouzenko, voilà bientôt 25 ans, le monde communiste s'est fragmenté en plusieurs blocs idéologiques et est devenu plus complexe; rien toutefois ne porte à croire que cette récente évolution ait eu des répercussions importantes sur le conflit qui, en matière de renseignements, d'activités subversives et de sécurité préventive, continue d'opposer les puissances communistes à celles de l'Ouest. Le Canada demeure la cible d'activités qui sont ou peuvent devenir subversives, de tentatives d'infiltration et d'opérations d'espionnage menées par les pays communistes. En outre, des opérations de cette nature peuvent être organisées à partir du Canada contre d'autres pays et spécialement contre les États-Unis. Par suite de la fragmentation actuelle du bloc communiste, on ne peut être certain que les politiques poursuivies par chacun de ces pays en matière de renseignements constituent un intérêt commun et une activité concertée. L'analyse détaillée de la politique de chacun de ces pays n'est cependant pas l'objet de nos travaux; pour les fins de notre étude, leurs méthodes et leurs objets nous apparaissent suffisamment semblables pour que nous soyons justifiés d'employer les termes évidemment simplistes de communisme et communiste.

Si je me donne la peine de citer un extrait de ce rapport—j'y reviendrai bientôt—c'est qu'il est incontestable que les communistes sont en partie responsables des conflits ouvriers qui accablent de plus en plus notre économie, des grèves en particulier et qu'il a été établi que nous avons raison d'employer les termes «communiste» ou «communisme». Il faut être naïf pour ne pas se rendre compte que les communistes peuvent se servir des instructions d'une société démocratique comme la nôtre pour la renverser et prendre le pouvoir absolu.